



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

RAPPORT MORAL

Malgré les divers aléas et le déploiement de la loi Plein Emploi, la Mission Locale du Lunévillois continue ses missions auprès des jeunes du Territoire du Lunévillois avec abnégation et résilience. Nous avons toujours la capacité de nous adapter aux nouvelles missions et nous poursuivrons nos missions dans le cadre de la restructuration imposée par les services de l'Etat.

L'année 2025 s'annonce pleine d'évolutions.

Une étape a été franchie avec l'acquisition de la labellisation qui récompense le travail de nos équipes et permettra, sans doute d'améliorer la qualité des services rendus. Nous pouvons être fiers de cette reconnaissance qui va nous permettre d'évoluer dans un contexte serein et de maintenir la confiance de nos financeurs.

En raison des besoins futurs de la CCTLB, nous avons dû réagir très vite pour trouver de nouveaux locaux. Nous avons trouvé un bâtiment situé au centre-ville, compatible avec les besoins de la structure. Cette solution a été approuvée en toute clarté et démocratie par notre Conseil d'Administration.

Je remercie le personnel pour ses qualités de compréhension et d'adaptation, ainsi que le travail effectué par l'équipe dirigeante qui a permis de trouver rapidement des nouveaux locaux, qui vont nous appartenir. Nous œuvrons, désormais, pour trouver des financements qui permettront de réduire l'autofinancement.

Notre force, l'appui de chacun d'entre vous, ainsi que notre savoir-faire nous permettront de mener à bien nos missions sur ce territoire.

Je vous remercie de votre soutien et de votre solidarité.

Le Président,
Jean-Luc DEMANGE

SOMMAIRE

Jeunes en contact et 1^{er} accueil

Nombre de jeunes - Répartition par origine géographique

Page 1

Jeunes accompagnés dans un dispositif

Nombre de jeunes - Répartition par niveau scolaire - Répartition par origine géographique et par tranche d'âge

Page 2

Les entrées en mesure

Emploi - Formation (comparatif 2020/2021/2022/2023/2024)

Focus sur quelques mesures

Page 3

PACEA

Jeunes entrés → Répartition des jeunes par Communauté de Communes - par niveau scolaire

Jeunes suivis → Situation des jeunes dans le cadre du dispositif PACEA

Page 4

Contrat Engagement Jeune

Jeunes entrés en dispositif par âge - sexe et niveau

Répartition des jeunes CEJ suivis dans l'année par origine géographique

Les situations démarrées pendant le dispositif - Situation des jeunes à la sortie du dispositif

Focus sur quelques actions décentralisées dans le cadre du CEJ

Page 6

Orientation Professionnelle → Nouvelles entrées - AOA en collectif

Page 8

Promotion des Métiers

Nombre de jeunes bénéficiaires - Focus sur deux actions

Page 9

Formation

Tableau des formations continues - Qualifications

Répartition des entrées en formations qualifiantes par domaines d'activités (hors scolaire)

Page 11

Parrainage

Parrainage individuel - Parrainage collectif

Page 12

Relations Entreprises et Atout Emploi 2024/2026

Les résultats - Les événements - Les actions phares

Page 13

Partenariat Renforcé avec Pôle Emploi & la cotraitance

Entrées PP AE par Communautés de Communes

Situations démarrées des jeunes pendant le dispositif

Suivis des PP AE par Communautés de Communes

Situations à la sortie des jeunes pendant ce dispositif

Page 15

Accompagnement des Bénéficiaires du RSA

Situations des jeunes démarrées pendant l'année 2024

Sorties du dispositif

Page 16

Jeunes acteurs de leur Santé

Plusieurs objectifs

Page 17

Fonds d'Aide aux Jeunes

Les aides individuelles - Les aides aux actions collectives - Répartition des montants alloués par finalité

Page 18

Obligation de Formation des jeunes de moins de 18 ans

Page 19

Mobilité

Les différentes aides au déplacement hors permis - Les aides au permis de conduire

Bourse au permis de conduire - Simulateurs de conduite

Page 20

Labellisation

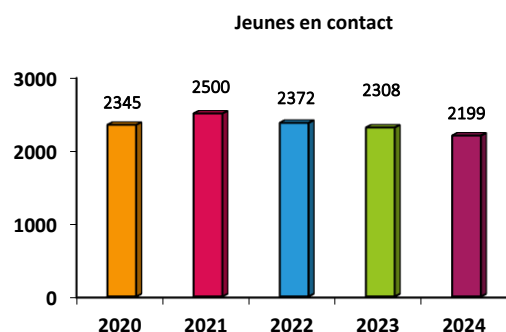
Page 21

Lexique

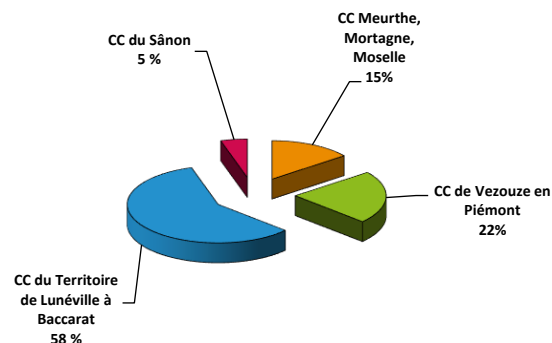
Page 23

JEUNES EN CONTACT

Nombre de jeunes en contact



Répartition des jeunes en contact par origine géographique

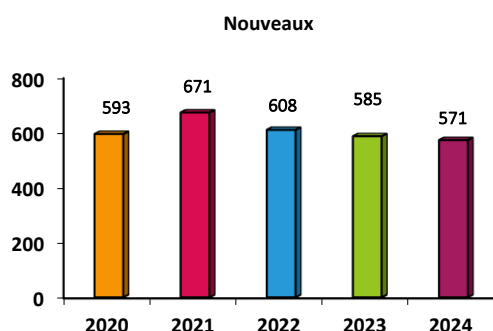


- 226 jeunes en contact en 2024 (252 jeunes en 2023) sont domiciliés dans un Quartier Prioritaire de la Ville (QPV) ;
- 581 jeunes sont domiciliés en Zone Rurale à Revitaliser (ZRR) contre 489 en 2023 ;
- 216 jeunes sont mineurs au 31/12/2024 ;
- 64 jeunes ont une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (52 jeunes en 2023) ;
- 213 jeunes sont bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (165 jeunes en 2023).

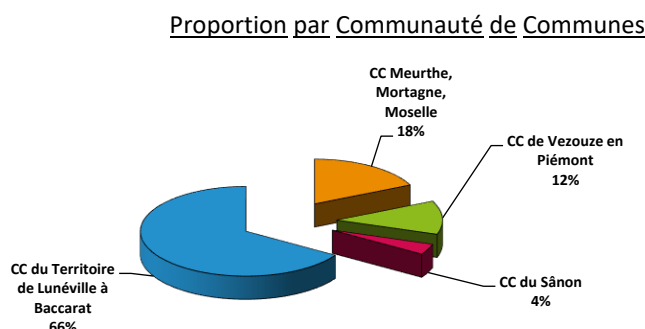
On observe une augmentation de la part des jeunes en contact de la Communauté de Communes de Vezouze en Piémont (CCVP) en 2024 par rapport à 2023 (+114 jeunes) – petite baisse sur l'ensemble des autres communautés de communes.

1^{ER} ACCUEIL

Nombre de jeunes nouveaux accueillis



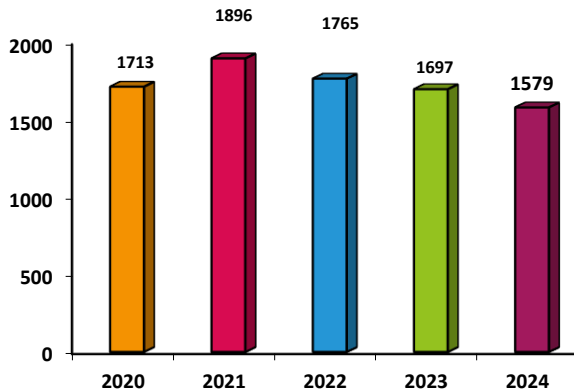
Répartition des nouveaux accueillis par origine géographique



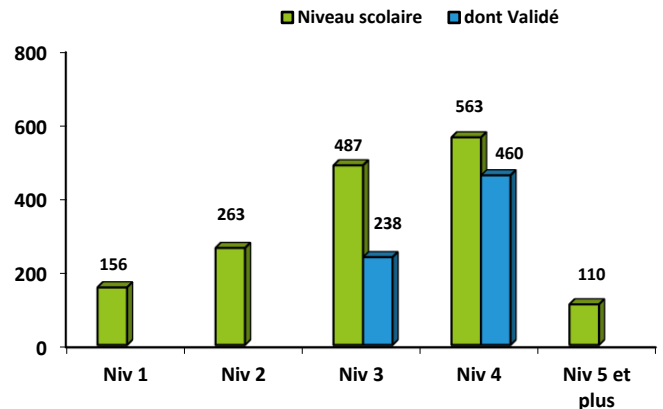
La répartition des premiers accueils par Communauté de Communes est légèrement supérieure à l'année 2023 pour la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat (CCTLB) et elle est légèrement inférieure pour la CCVP.

JEUNES ACCOMPAGNES DANS UN DISPOSITIF

Nombre de jeunes accompagnés



Répartition par niveau scolaire des jeunes accompagnés



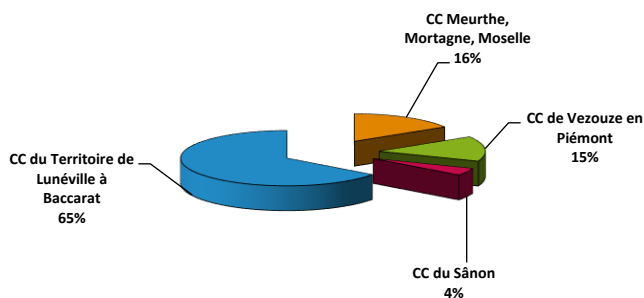
QPV → 221 jeunes (119 femmes et 102 hommes)
ZRR → 349 jeunes (168 femmes et 181 hommes)

Journées Défense et Citoyenneté : 42 jeunes

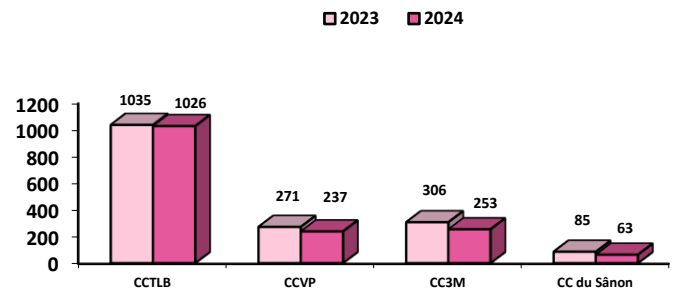
Depuis plusieurs années, une convention de partenariat nationale est signée entre le Ministère des Armées et les Mission locales. En 2024, 42 jeunes repérés en situation d'illettrisme ont accepté de transmettre leurs coordonnées afin de mettre en place un accompagnement adapté.

Répartition des jeunes accompagnés par origine géographique

Proportion par Communauté de Communes

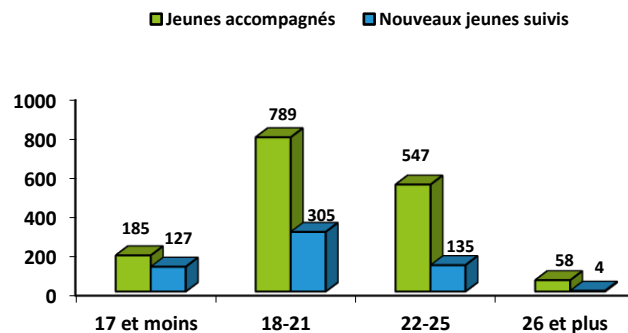


Comparatif 2023/2024 par nombre de jeunes



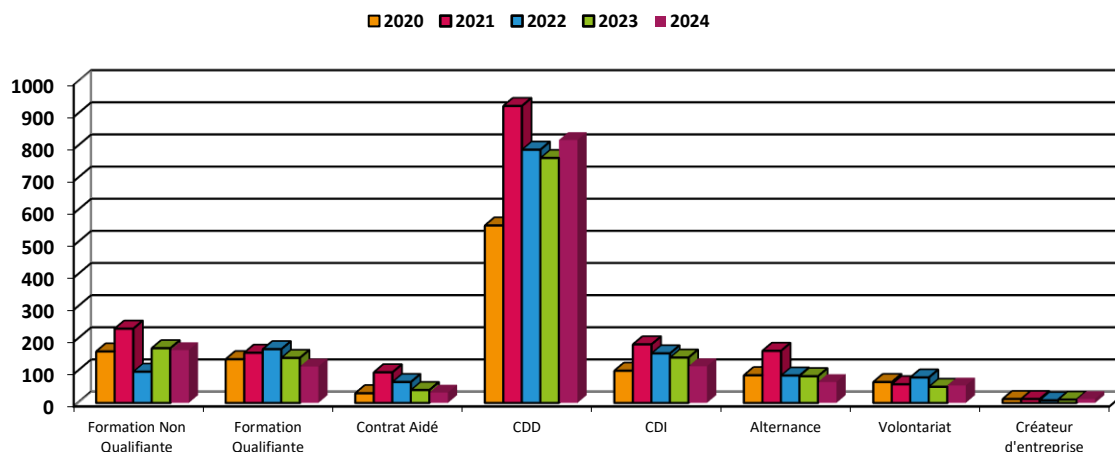
* Hors secteur correspond à 6 jeunes

Répartition des jeunes accompagnés par tranche d'âge



Le nombre de jeunes mineurs suivis reste important : 309 jeunes accompagnés avaient moins de 18 ans dans l'année dont 185 encore mineurs et en dispositifs au 31/12/2025.

Emploi - Formation (démarrés en 2024)



262 jeunes ont effectué une PMSMP (Période de Mise en Situation Professionnelle).

On observe une baisse de l'emploi en CDI et parallèlement une augmentation des emplois en CDD. Les contrats aidés continuent de baisser sur les trois dernières années.

FOCUS SUR QUELQUES MESURES

Contrats aidés → 32 jeunes

Le nombre de contrats aidés à la main de la Mission Locale est stable → 28 contrats aidés (contre 26 l'an dernier) soit 5 CIE et 23 PEC.

La Mission Locale a prescrit les 28 contrats aidés prévus et à accompagner les jeunes et les employeurs dans le montage de formations qualifiantes ou l'acquisition de compétences professionnelles adaptés aux besoins des jeunes. 4 jeunes accompagnés par la Mission Locale ont signé des contrats aidés prescrits par France Travail.

Services civiques → 54 jeunes

Il ne s'agit pas d'un emploi mais bien d'un engagement volontaire au service de l'intérêt général qui peut être effectué dans des associations ou des collectivités. Le service civique peut être un outil et une étape intéressante dans le parcours d'insertion d'un jeune. C'est pourquoi les conseillers accompagnent les jeunes vers ce dispositif.

On note une légère augmentation du nombre de service civique entre 2023 et 2024.

Chantiers d'insertion → 62 jeunes

62 jeunes (2023 = 73 jeunes) sont entrés en chantier d'insertion sur le territoire. La Mission Locale participe aux comités techniques (1 référent par chantier) et aux dialogues de gestion.

Contrats en alternance → 65 jeunes

On observe une baisse des contrats en alternance par rapport à 2023 ; notamment il n'y a plus de contrat de professionnalisation signé par les jeunes suivis par la Mission Locale L'alternance alliant emploi et formation est, pourtant, un outil très précieux pour monter les jeunes en compétences professionnelles.

PACEA : ENTREES DANS L'ANNEE

(Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie)

Rappels :

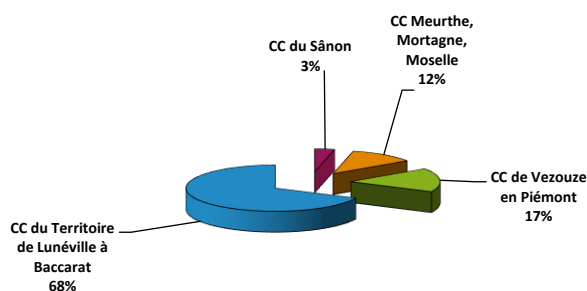
Le PACEA (Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi & l'Autonomie) constitue depuis le 1^{er} janvier 2017 (décret n° 2016-1855 du 23 décembre 2016) le nouveau cadre contractuel unique de l'accompagnement des jeunes à ajuster et graduer en fonction de la situation et des besoins de chaque jeune. Il peut mobiliser, avec une plus ou moins grande intensité, différentes modalités d'accompagnement (collectif, individuel, mise en situation professionnelle...), les outils de la politique de l'emploi et de la formation, ainsi que toute action de nature à lever les freins périphériques à l'emploi.

Préalablement à toute entrée en PACEA, le conseiller doit établir un diagnostic initial. Ce diagnostic répond également au cahier des charges du Conseil en Evolution Professionnelle concernant le 1^{er} niveau et doit permettre au bénéficiaire d'analyser sa situation professionnelle, de décider de la poursuite ou non de ses démarches et d'identifier les acteurs susceptibles de l'y aider. En fonction des situations individuelles, le PACEA se décline en différentes phases et objectifs à mettre en œuvre.

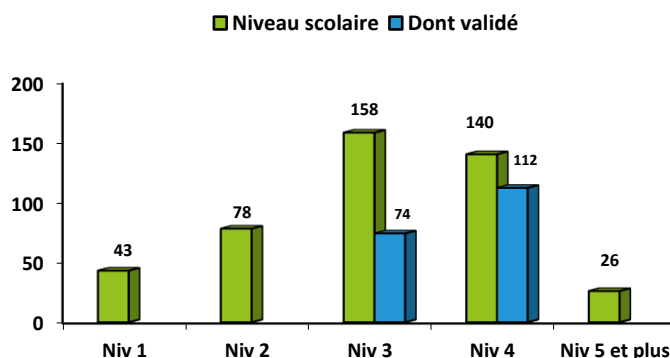
Le parcours est constitué de phases d'accompagnement de durées variables qui peuvent être fractionnables dans la limite de vingt-quatre mois consécutifs. Elles peuvent comporter des périodes de formation, des situations professionnelles ou des actions spécifiques. Chaque phase fait l'objet d'objectifs définis avec le jeune et d'une évaluation à son terme, en vue de mesurer l'atteinte des objectifs et la progression du jeune vers l'accès à l'emploi et l'autonomie. En 2024, 445 jeunes ont intégré le dispositif.

Dans le cadre du dispositif PACEA, des aides ponctuelles sous forme d'allocations peuvent être octroyées aux jeunes. L'enveloppe allouée, en 2024 a fortement baissé en 2024 passant de 108 871 € à 60515 € (pour rappels : 143 119 € en 2022 - 227 580 € en 2021 avec le Plan de Relance). Ces allocations permettent de sécuriser les entrées dans l'ensemble des dispositifs (frais de déplacements avant la première rémunération de formation, d'emploi ...) mais elles peuvent, également, être utilisées pour financer différents projets voire, si nécessaire, de la subsistance. Le montant maximum sur 12 mois est de 6 fois le montant du RSA.

Répartition des jeunes entrés
par Communauté de Communes
(445 nouvelles entrées)

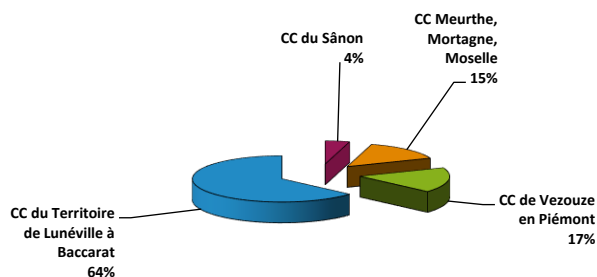


Répartition par niveau scolaire
des jeunes entrés



PACEA SUIVIS DANS L'ANNEE → 884 jeunes

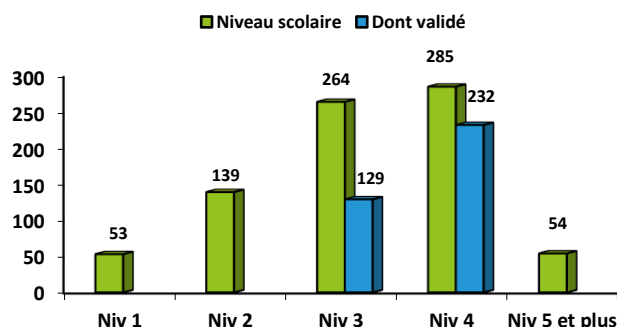
Répartition des jeunes suivis
par Communauté de Communes



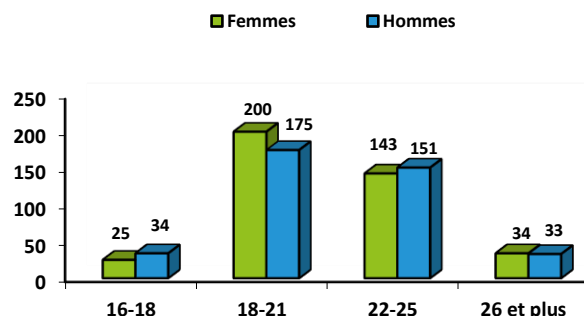
PACEA : SUIVIS DANS L'ANNEE

(Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie)

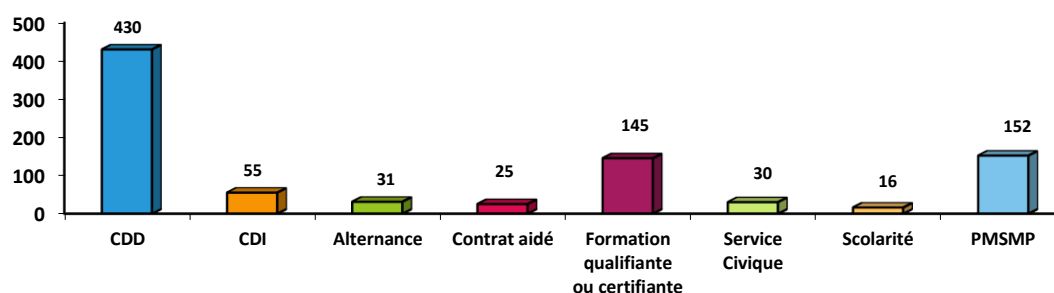
Répartition par niveau scolaire des jeunes suivis



Répartition par sexe et par âge des jeunes suivis



Situation des jeunes dans le cadre du dispositif PACEA



EXEMPLE D'ACTIONS MENEES

Journée de Sensibilisation aux métiers d'aide aux personnes âgées - le jeudi 28 novembre 2024. En partenariat avec l'Etablissement de Soins Médicaux et de Réadaptation « Le Château » de Baccarat. :

5 jeunes suivis par la MLL ont eu l'opportunité d'être accueillis dans la structure.

Cette action est née du croisement de deux constats. D'une part, de plus en plus de jeunes adultes souhaitent travailler dans le domaine de l'animation ou de l'accompagnement, d'autre part le secteur du SAP des seniors requiert de multiples opportunités d'emploi ou de formation.

Un des objectifs était de faire prendre conscience que le métier d'animateur pouvait aussi s'exercer auprès de personnes dépendantes.

Durant cette journée, les jeunes ont eu l'opportunité de prendre conscience de la diversité des postes en lien avec ce public et d'échanger avec le personnel. La période des fêtes de fin d'année a, quant à elle, été propice à la création. En binôme avec un aîné, chacun a pu imaginer et créer des centres de tables festifs.

A ce jour, 2 des participants ont pu intégrer la Formation Réussir son entrée dans les métiers du sanitaire et social et une a signé un CDI en qualité d'assistante auprès d'adultes à domicile.



Sont concernés par ce dispositif les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni en emploi, ni en formation (NEET)

-Notion Education, Employment or Training-

En fonction de leur âge et de la situation fiscale, dont le jeune dépend, une allocation peut être attribuée d'un montant maximum de 552.29 €. Chaque jeune est accompagné de façon intensive pendant une période minimum de 6 mois et pouvant aller jusqu'à 18 mois.

Chaque jeune s'engage à réaliser un minimum de 15 heures d'activités par semaine. Ces activités peuvent être des PMSMP, un emploi, la participation à des ateliers ou animations organisées par la Mission Locale du Lunévillois ou des partenaires, le tout, en fonction d'un **plan d'actions individualisé et contractualisé avec chaque jeune. Chaque semaine, le jeune rend compte de ses démarches et un nouveau planning est établi individuellement pour la semaine suivante. Une application spécifique a été déployée (au niveau national) qui permet de favoriser les liens entre le jeune et son conseiller. Les jeunes sortent du dispositif lorsqu'ils sont soit en emploi pour une durée supérieure à 6 mois (CDD ou CDI) soit en contrat en alternance ou lorsqu'ils sont scolarisés.**

En cas de manquement, des sanctions peuvent être prononcées allant d'une pénalité financière à l'exclusion du dispositif.

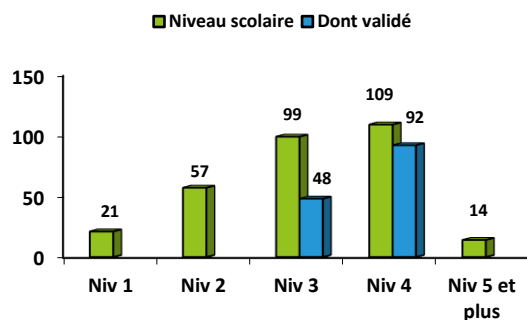
En 2024, 300 nouvelles entrées pour un objectif annuel de 300 jeunes.

Pendant l'accompagnement, différents ateliers sont proposés, en interne, animés par des conseillers (numérique, santé, mobilité, ...) ou par des partenaires (Fondation du Crédit Agricole, Eco, appart, Police Nationale...) qui interviennent soit chaque mois (gestion budgétaire, accès aux droits, visite médicale) soit ponctuellement en fonction des besoins (Ateliers Image de Soi, initiation aux activités physiques, lutte contre les discriminations...). Les jeunes accompagnés dans le cadre de ce dispositif participent également à de nombreuses actions menées par d'autres partenaires ARS, ASAL, CIDFF, CLEOL, SESAME...

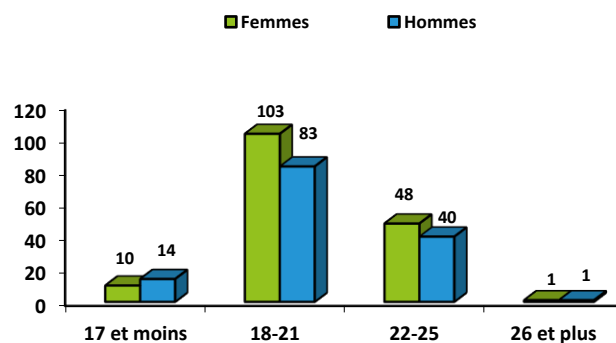
En 2024, afin d'éviter les freins liés à la mobilité, nous avons décentralisé 2 sessions collectives :

- juin dans les locaux de la Médiathèque à Baccarat
- novembre dans une salle de la Mairie de Blainville/L'Eau
- et
- une approche individualisée a également été mise en place pour les jeunes du secteur de Cirey-sur-Vezouze

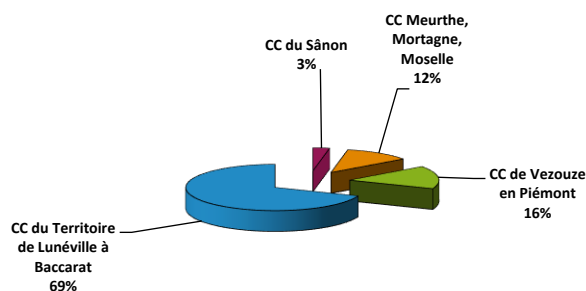
Répartition des nouveaux jeunes CEJ par niveau scolaire



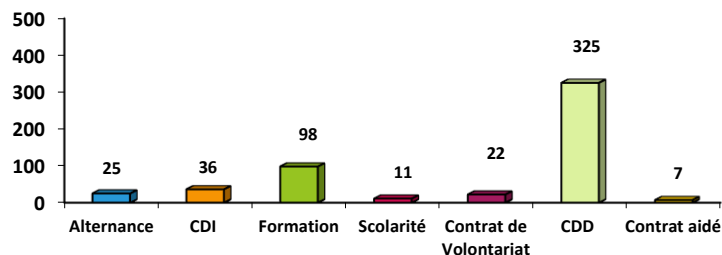
Répartition des nouveaux jeunes CEJ par sexe et par âge



Répartition des nouveaux jeunes CEJ par origine géographique (300 jeunes)

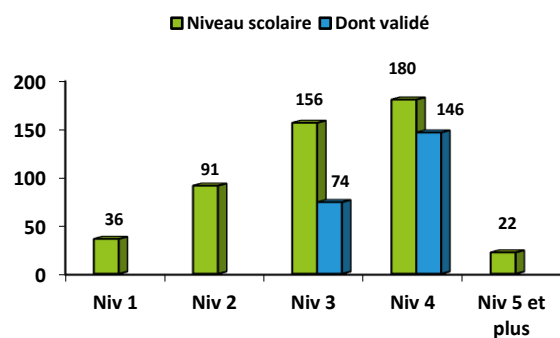


Les situations démarrées pendant le dispositif (nouveaux)

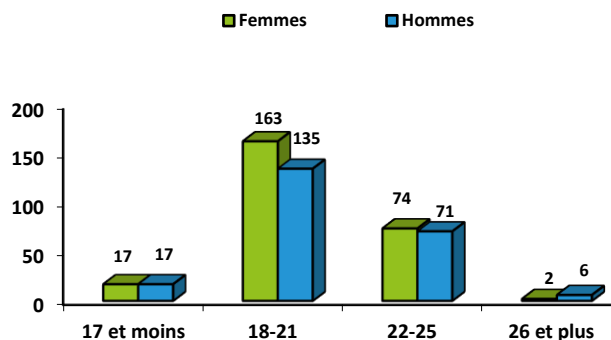


183 PMSMP réalisées durant l'année.

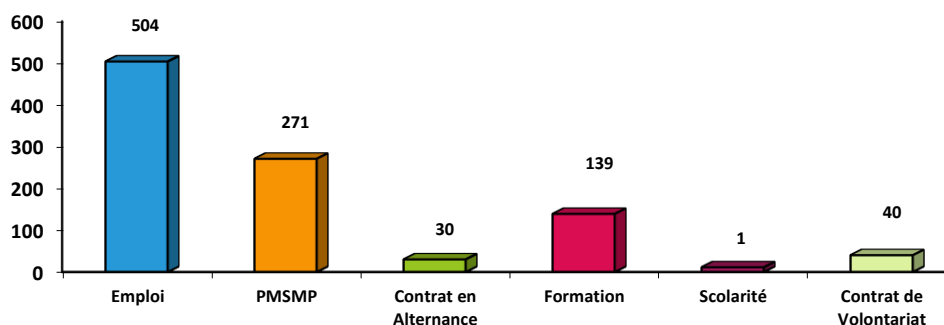
Répartition de tous les jeunes CEJ par niveau scolaire (485 jeunes en 2024)



Répartition de tous les jeunes CEJ par sexe et par âge



Situation de tous les jeunes à la sortie du dispositif (CEJ)



FOCUS SUR QUELQUES ACTIONS DECENTRALISEES DANS LE CADRE DU CEJ

Baccarat

Le jardin des défis : un projet citoyen : en collaboration avec le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiples des Vallées du Cristal

Les jeunes suivis par la Mission Locale ont préparé un atelier à destination des enfants avec pour objectif de présenter leur secteur d'activité à travers des activités ludiques.

La micro-folie proposée par la Mairie de Baccarat

La Micro-folie est une galerie ludique interactive et évolutive pour voyager à travers l'art et l'histoire. Les jeunes ont participé à un atelier sur le thème du street-art. L'animatrice a présenté un exemple d'artiste célèbre et les jeunes ont pu réaliser des collages.



Sensibilisation à la précarité menstruelle

Au cours d'un après-midi de sensibilisation autour de la question de la précarité menstruelle, la Mission Locale a pu distribuer des kits de serviettes hygiéniques lavables, composés de 3 serviettes réalisés en tissu bio, commandés à une couturière de la région.

Les échanges axés sur les questions de santé et d'économie ont été animés par une intervenante du service de santé sexuelle de Lunéville.



Blainville-sur-l'Eau

Découverte de la ludothèque « Le Repaire des Castors » avec une initiation aux jeux de société sur le thème de la cohésion d'équipe.

Une séance de code en partenariat avec **l'auto-école Mischler**.

80 % des jeunes accompagnés travaillent leur projet professionnel à la Mission Locale.

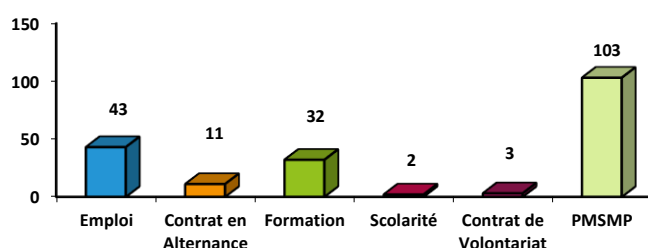
En amont de formations qualifiantes ou d'emploi (y compris contrats en alternance), la Mission Locale aide les jeunes à valider leur projet professionnel, notamment, dans le cadre de l'Accompagnement à l'Orientation Approfondie (AOA) soit en individuel auprès du conseiller référent, soit en collectif.

AOA → 176 jeunes

En 2024, **176 jeunes** ont participé aux Accompagnements à l'Orientation Approfondie.
(2023 = 237 jeunes).

77.8 % ont effectué un parcours complet (soit validation du projet, soit entrée en emploi ou en formation qualifiante).

194 situations ont été démarrées pendant l'accompagnement.



Les jeunes participants ont le statut de demandeur d'emploi. Pour les jeunes bénéficiant de l'accompagnement collectif, deux collectifs par semaine sont proposés durant trois semaines avec un rendez-vous individuel par semaine sur cette même période. Puis, ils sont suivis en rendez-vous individuel.

Les ateliers AOA permettent :

- **d'élaborer un projet professionnel en stimulant la connaissance de soi**, de ses centres d'intérêt et de ses potentiels et aptitudes (outils **Parcouréo** et Activation du Développement Vocationnel et Personnel (ADVP)).
- **de susciter l'intérêt pour la reprise de formation ou d'études** tout en permettant un choix éclairé et réfléchi d'orientation professionnelle qui répond aux aspirations personnelles de chacun, tout en s'appuyant sur les perspectives d'employabilité sur la zone géographique de référence.
- **de maîtriser les recherches de stage et d'emploi** tout en leur apportant toutes les techniques de recherche (CV, lettres, téléphone, entretiens).
- **de réaliser des immersions en entreprises pour stimuler un réseau, valider un projet ou accéder à un emploi.**

Pour aller plus loin

Pour répondre aux besoins des jeunes, nous avons pu mettre en place **deux collectifs à thématique spécifique** :

Un atelier AOA sur les métiers du sanitaire et social (en amont du forum des métiers de la santé et des SAP)

→ 7 jeunes

Le contenu du collectif AOA habituel a été modifié pour apporter des informations ciblées, sur les formations du sanitaire et social ainsi que sur la préparation à la sélection.

En amont du forum, les jeunes ont pu ainsi travailler leur projet, leurs outils de recherche d'emploi/stage/formation mais aussi leur présentation. Les stages étaient, pour certains, trouvés et pour d'autres les demandes étaient en cours. Ils se sont ensuite présentés au forum pour négocier une entrée en formation, un stage ou un emploi.

Un atelier AOA sur la thématique santé mentale → 7 jeunes

Le collectif AOA proposé intègre une dynamique collective où une psychologue du travail a pu intervenir sur 3 séances avec un travail sur l'estime de soi, la confiance en soi et la confiance à l'autre. Après l'atelier, les jeunes ont pu continuer en individuel avec la psychologue. Le choix a été de limiter ces rendez-vous individuels à 3 personnes pour permettre ensuite aux jeunes d'être accompagnés par le Centre de Médico-Psychologique ou par le professionnel de leur choix si besoin. Cet atelier d'orientation, qui prend en compte l'état psychologique difficile de certains jeunes, leur permet de reprendre confiance en eux, de se projeter et de travailler un projet cohérent.

Rallye Economie sociale et solidaire du 19/11/2024

Le rallye est une action portée par le Conseil Départemental 54. La Mission Locale a participé à l'organisation de la manifestation.

21 jeunes, dont 7 jeunes accompagnés par la Mission Locale, ont pu découvrir 5 structures de l'Economie Sociale et Solidaire de la ZAE des Faïenceries de Lunéville → Recyclune, VéloLun, APAS D'LIMIT, Croix Rouge Formation, Radio Canal Myrtille. Ces structures ont présenté, de manière ludique, leurs métiers aux jeunes ; Ils ont été aussi informés sur l'offre de mobilité du territoire par le PETR.

Le mixage des jeunes par équipes a été positif et a permis d'aborder la notion d'adaptation en milieu professionnel. L'ambiance était bienveillante et le partenariat actif.



Domaines d'activité	Nombre d'actions	Nombre de jeunes
Ateliers de découverte des métiers porteurs	14	183 jeunes
Découverte des métiers du sanitaire et social		
Visites entreprises	2	6 jeunes
Rendez-vous emploi/formation des métiers de la santé et du service à la personne	1	89 jeunes
Découverte des métiers du BTP		
Visite CFA BTP (action France Travail)	1	8 jeunes
Visite voirie Mairie de Lunéville	1	10 jeunes
Découvertes des métiers de l'insertion par l'activité économique		
Portes ouvertes IAE	3	6 jeunes - 8 conseillers
Découverte des métiers de l'économie sociale et solidaire		
Rallye ESS (voir AOA)	1	6 jeunes
Découverte tous métiers :		
Chasse ton taff 1 et 2	2	115 jeunes

LES ATELIERS DECOUVERTE DES METIERS PORTEURS permettent aux jeunes de découvrir, par le biais du jeu, des métiers à potentiels d'emploi sur le territoire Lunévillois. Ils découvrent un lexique professionnel, apprennent à identifier les tâches inerrantes aux métiers et repèrent les entreprises du territoire où ils pourraient exercer ces métiers.

LES RDV EMPLOI/FORMATION DES METIERS DE LA SANTE ET DES SERVICES A LA PERSONNE est un forum où le public peut découvrir les métiers de la santé et des services à la personne en permettant, par la même occasion, d'aller à la rencontre des entreprises présentes.

CHASSE TON TAFF : UN NOUVEAU CONCEPT COANIME PAR LA MISSION LOCALE DU LUNEVILLOIS ET PARTEGO



Né d'une réflexion commune entre les équipes de la Mission Locale du Lunévillois et de Partego, le concept de cette nouvelle action était de créer ensemble des événements décentralisés sur le territoire pour mobiliser les publics et inviter les entreprises à leur faire découvrir leurs métiers par des ateliers interactifs.

Les personnes devaient participer à au moins trois ateliers pour participer à un tirage au sort et gagner un petit lot.

Les objectifs étaient multiples :

- ▶ Faire découvrir des métiers au travers de mise en situation
- ▶ Initier des échanges avec les professionnels
- ▶ Faire se rencontrer dans un contexte différent les demandeurs d'emploi et les recruteurs
- ▶ Promouvoir l'égalité des chances
- ▶ Donner accès à des offres d'emplois locales
- ▶ Aider à concrétiser un projet professionnel

En amont, les équipes de Partego et du service Entreprise de la Mission Locale (financement Fonds Social Européens) ont mené **deux importantes campagnes de prospection auprès de toutes les entreprises locales** et leur ont demandé de participer. Ils ont également aidé certaines entreprises à organiser leurs ateliers.

Chasse ton taff 1

Vendredi 05 avril 2024 de 13h30 à 16h30
A Baccarat
Public : 120 participants dont
58 jeunes de moins de 26 ans

Partenaires présents :

France aiguillages Services - Baccarat Précision - Gestra - La Maison Hospitalière de Baccarat - Acoris le Château - FR services - Coopérative Agricole Lorraine - La Boucherie Math - Bertrand Construction - KRYZS - France Galva - STV TP - VB services - SIVOM du Cristal - AKTO - Le 53ème Régiment de Transmissions de Lunéville - France Travail - La Gendarmerie - Passeport Prévention - OPCO EP.



Chasse ton taff 2

(Financement spécifique Région Grand Est)

Mardi 19 novembre 2024 de 14h à 16h
A Blainville-sur-l'Eau
Public : 96 participants dont
57 jeunes de moins de 26 ans

Partenaires présents :

La Compagnie d'Isa - Multiclean - Cathy couture - 02 care services - Scierie Rolin - Cheval 54 - Le 53ème Régiment de Transmissions de Lunéville - CC3M - SI2MB - SNCF voyageurs - Les sablières de la Meurthe - La Mairie de Blainville-sur-l'Eau - L'Institut douce heure - Centre social la renardière - ADMR et ADMR académie - Boulangerie Orly - La Gendarmerie - Les Sapeurs-Pompiers - La Marine - L'Armée de Terre - L'Armée de l'air - Partego FR'21 - Le Conseil Départemental 54.



Nous tenons à remercier :

- **Les mairies de Baccarat et de Blainville-sur-l'Eau** qui nous ont accueillis gracieusement, mettant à disposition tout le matériel nécessaire. Ils ont également communiqué sur leurs réseaux et ont participé à l'évènement dans leur commune respective.
- **Les partenaires dont les entreprises** qui ont accepté de participer à ce nouvel évènement.
- **Les prescripteurs partenaires** (France Travail de Lunéville, E2C Lunéville et Saint-Dié, CIDFF de Lunéville, Fédération Médico-Sociale du Grand Est, Entr'Aide Chômeurs, CD 54, PLIE du Grand Nancy et du Lunévillois et Cap Emploi Lunéville)
- Enfin **le Conseil Régional Grand Est** qui a pris en charge les dépenses directes (hors salaires) de l'action Chasse ton taff 2 et **le Conseil Départemental 54** qui a fourni des places pour des lots. **L'Etat et le FSE** ont financé les frais de personnel pour la prospection des entreprises et l'organisation

Certains jeunes ont besoin de se former avant d'accéder à l'emploi. Un accompagnement personnalisé leur est proposé qui leur permet :

- d'accéder à l'information sur la formation et l'alternance
- de les préparer aux sélections ou aux recrutements
- de les positionner et de les suivre pendant la formation et l'alternance
- de leur proposer, après la formation, d'autres solutions.

Des ateliers permettent de faire une présentation aux jeunes de l'ensemble des offres de formation, les sites utiles, et de démystifier le concept de la formation qui, pour certains jeunes, se rapproche du concept de l'école qu'ils refusent.

573 jeunes soit 38 % des jeunes accueillis ont bénéficié de 1 534 propositions de formation (2023 = 1 577 propositions).

208 jeunes (2023 = 257 jeunes), accompagnés par la Mission Locale, préparés et positionnés par nos soins, **ont pu intégrer une ou plusieurs formations continues soit au total 240 formations (2023 = 300 formations).**

Tableau des formations continues

Par type de formation	Nombre de formations	Nombre de jeunes
Remise à niveau, maîtrise des savoirs de base	13	13
Remobilisation/aide à l'élaboration de projet professionnel* <i>dont SMV et Epide</i>	75	72
Professionnalisation, adaptation, perfectionnement et élargissement des compétences	50	49
Préparation à la qualification	25	24
Qualification	77	75
Total	240	208

*A noter que les jeunes qui entrent en SMV et à l'Epide vont pouvoir se qualifier pendant la formation.

Focus sur SESAME (financé par l'Etat) → 10 jeunes Sésame vers l'Emploi dans le Sport et l'Animation pour les Métiers de l'Encadrement

Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement vers l'emploi dans le sport et l'animation. L'objectif est d'offrir une qualification à des jeunes rencontrant des difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelles grâce à un parcours individualisé adapté au profil du participant et à son projet.

→ 100 % des jeunes sont en situation :

(1 contrat aidé - 3 contrats en alternance - 6 formations qualifiantes).

Qualifications

→ 200 jeunes (2023 = 239 jeunes)

En 2024, 200 (contre 2023 = 239 jeunes) sont entrés en formations qualifiantes par nos soins par le biais de :

- la formation continue ou dans le cadre de contrats aidés
→ **100 jeunes** (2023 = 117 jeunes)
- le retour dans le système scolaire
→ **35 jeunes** (2023 = 40 jeunes)
- l'alternance → **65 jeunes** (2023 = 82 jeunes).

On note une baisse des entrées en formations qualifiantes et il n'y aucune signature de contrat de professionnalisation dans les chiffres de l'alternance. En effet, en 2024, les aides à l'embauche pour les contrats de professionnalisation ont été supprimées.

Répartition des entrées en formations qualifiantes par domaines d'activités (hors scolaire)

DOMAINES PROFESSIONNELS	Contrats en Alternance	Formations Qualifiantes (continue)
Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts - soins aux animaux	4.6 %	3.7 %
Commerce, vente et grande distribution	44.6 %	12.8 %
Construction, bâtiment et travaux publics	4.6 %	6.1 %
Hôtellerie - restauration tourisme - loisirs et animation	10.9 %	16.5 %
Industrie	4.6 %	3.6 %
Installation et maintenance	1.5 %	4.9 %
Santé - service à la personne et à la collectivité	16.9 %	28.7 %
Support à l'entreprise = Communication	7.7 %	7.3 %
Transport et logistique	4.6 %	14.6 %
Autres dont métiers de bouche artisanat d'art - spectacle	0 %	1.8 %
Total	100 %	100 %

On observe une baisse des entrées dans le domaine agricole et une **forte augmentation des solutions qualifiantes dans le domaine de la santé et des services à la personne**. L'accès aux qualifications dans le domaine du Bâtiment, de l'Industrie, de l'Installation et Maintenance reste faible.

La Mission Locale du Lunévillois est membre du Comité Territorial de Développement des Compétences et de l'Orientation du Lunévillois (CTDCO). Ce Comité, animé par la Région Grand Est, a pour rôle d'adapter le programme local de formations continues aux besoins du territoire lunévillois.

La Mission Locale du Lunévillois participe également aux Cellules Opérationnelles Territoriales (COT) où sont présents les organismes de formation qui proposent des formations sur le territoire et avec qui nous avons plaisir à collaborer → GRETA Nancy-Metz, CCI-EESC, Passeport Prévention, E2C, ALAJI, Croix Rouge formation. La Mission Locale travaille, également, avec d'autres organismes de formation situés sur d'autres territoires ainsi qu'avec le SMV (Service Militaire Volontaire) de Metz et l'EPIDE -établissement pour l'insertion dans l'emploi- de Langres et de Strasbourg.

Le réseau de parrainage est constitué de 14 bénévoles actifs ou en retraite -issus de secteurs d'activités divers (commerce, service, sanitaire et social, logistique, bâtiment, environnement). Les parrains font profiter aux jeunes de leurs connaissances et de leurs réseaux professionnels. A noter que cette année, nous avons accueilli 4 nouveaux parrains qui ont renforcé le réseau en impulsant de nouvelles dynamiques, et en apportant des compétences dans le domaine du droit du travail, des ressources humaines, du bâtiment et de la santé.

Entre-le 1^{er}/01/2024 et le 31/12/2024, 127 jeunes ont bénéficié du réseau de parrainage de la Mission Locale du Lunévillois, soit sur du parrainage individuel, soit sur du parrainage collectif (action expérimentale sur fonds 2023).



Parrainage Individuel → 99 jeunes

99 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement individuel par un parrain. Seules les entrées en accompagnements individuels sont financées par l'Etat. Pour être retenus, le jeune et le parrain doivent se rencontrer au moins deux fois.

Objectif → Entrées individuelles

Objectifs	Résultats
60 jeunes dont 50 sur financement DREETS, 8 sur financement ANCT 2024 et 2 sur financement ANCT 2023	60 jeunes dont 13 jeunes résidant en QPV.

Le parrainage peut être mobilisé de différentes manières :

- soit par le jeune qui exprime un besoin d'être accompagné dans ses démarches d'accès à l'emploi à la formation
- soit par le conseiller qui voit un intérêt pour le jeune dans son parcours en complément de l'accompagnement Mission Locale
- soit par le référent parrainage qui propose des plages de rencontres
- soit lors d'évènements type forums ou actions de recrutement (présentation de métiers, préparations et/ou simulations d'entretiens).

57.1 % de ces jeunes qui ont bénéficié du parrainage individuel sont sortis du dispositif avec une solution professionnelle positive (CDI, CDD, formation plus de 6 mois, etc...).

Parrainage Collectif dans le cadre du CEJ → 33 jeunes

Le parrainage collectif à destination des jeunes CEJ a pour objectif de faciliter l'accès et/ou le maintien à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle en proposant des ateliers collectifs coanimés par des parrains visant à une meilleure connaissance et une meilleure appropriation du monde économique.

Dans ce cadre, 18 ateliers ont été réalisés, 33 jeunes ont participé à au moins un atelier organisé dans le cadre du parrainage collectif CEJ, **28 jeunes ont participé aux 3 ateliers proposés.**

Objectifs fixés (Financement DREETS et ANCT)	Résultats
28 jeunes dont 5 qui résident en QPV doivent participer, au moins à 3 ateliers différents animés par des parrains.	28 jeunes dont 5 qui résident en QPV ont participé à, au moins, 3 ateliers animés par des parrains.

* QPV - **Q**uartier **P**rioritaire de la **V**ille de Lunéville-

Les jeunes pressentis pour les ateliers étaient à la recherche d'un emploi, leur projet d'emploi étant encore en cours de construction. Comme initialement prévu dans le projet, les jeunes ont été positionnés sur 3 ateliers différents :

- un atelier "métiers en tension" (pour élargir leur choix professionnel)
- un atelier "préparation aux entretiens d'embauche"
- un atelier "job dating".

6 modules de trois ateliers ont été organisés



Nous remercions tous nos parrains qui sont volontaires et compétents, qui donnent du temps et de l'énergie au service des jeunes de notre territoire.

En 2024, la Mission Locale a été en contact avec 247 entreprises dont 92 nouveaux partenaires.

Grâce aux fonds Européen FSE+ et aux fonds de la convention pluriannuelle d'objectifs de l'Etat, la structure a réfléchi à un nouveau projet pour 2024-2026 dans le but de continuer à augmenter l'emploi, l'accès à l'alternance des jeunes de 16 à 25 ans accompagnés par la Mission Locale.

Elle développera 2 actions phares :

Action A → la mobilisation des employeurs et le développement d'un partenariat renforcé avec les recruteurs :

- en développant et en faisant la promotion des contrats possibles, notamment, des contrats en alternance et des actions d'accompagnement vers ces dispositifs
- en recherchant des formules innovantes de rapprochement des jeunes et des entreprises.

Action B → l'accompagnement spécifique vers l'emploi des jeunes en recherche d'emploi, y compris les jeunes en recherche de contrats en alternance.

Les Résultats :

☛ **Nombre d'offres y compris offres de contrat d'apprentissage recueillies, nombre de mises en relation, nombre d'offres réalisées (60 par an) : 157 offres récoltées et traitées**

Le service Entreprise a été en contact avec 174 entreprises dont 71 nouvelles.

- 70 entreprises ont sollicité le service entreprise de la Mission Locale du Lunévillois, au total 157 offres ont été récoltées et signées.
- 196 jeunes de la Mission Locale ont été mis en relation sur ces offres et 71 jeunes ont été retenus et ont signé un ou plusieurs contrats de travail, 10 jeunes ont signé un PACE en 2024 dont 4 gérés par le service entreprise.

☛ **Nombre de jeunes accompagnés spécifiquement (45 à 60 jeunes sur 3 ans) : 16 jeunes accompagnés**

16 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement individualisé Atout Emploi

↳ Les situations au 31/12/2024 = **78 % sont en situation durable** :

- Contrat d'apprentissage = 1	- Formation qualifiante = 2
- Mission intérim = 3	- Formation non qualifiante (dont PACE) = 3
- CDD 6 mois = 2	- Déménagement = 1
- CDD + de 6 mois et CDI = 3	- Toujours en suivi = 1

☛ **Nombre d'événements par thématiques mis en place (signature de convention partenaire), job dating, forum etc... (au moins 3/an) 14 évènements organisés et animés par le service entreprise**

Dont :

8 informations et recrutements collectifs :

Information collective recrutement Recrutement France Aiguillages Services	en partenariat avec Vosg'Intérim	16 jeunes présents à l'information collective et au recrutement	6 jeunes retenus
Recrutement Carrefour Supply Chain	en partenariat avec Mister Temp	6 jeunes présents	Pas de jeunes retenus
Information collective recrutement Offre de contrat en alternance Commerce CCI	en partenariat avec la CCI	3 jeunes ont participé	1 jeune retenu sur CAP Vente en boulangerie
Information collective recrutement Offre en alternance NOZ/CCI		7 jeunes présents	2 immersions effectuées chez NOZ à la suite de l'information collective
Information collective recrutement Ages & Vies	en partenariat avec France Travail	5 personnes présentes dont 2 jeunes	1 jeune retenu
Information collective recrutement postes divers Center Parcs	En partenariat avec Center Parcs	9 personnes présentes dont 8 jeunes	6 immersions proposées à la suite de l'information collective. Recrutement en cours.
Information collective recrutement postes divers 53^{ème} Régiment de Transmissions	En partenariat avec le 53 ^{ème} Régiment de transmission	23 jeunes ont positionné et ont rencontré l'officier chargé du recrutement	9 jeunes retenus 3 ont intégrés la formation IRT+ 6 ont intégré le 53RT (5 en mécanique et 1 en cuisine)
Forum de l'Alternance	en partenariat avec France Travail		10 centres de formation et 8 entreprises ont répondu présents. 36 personnes ont participé.

6 actions spécifiques :

Actions d'information sur les aides à l'embauche des publics résidant en QPV

- Réunion d'information avec 8 jeunes présents.
- Action au cœur des QPV avec 12 personnes présentes dont 3 jeunes.

Chasse Ton Taff à Blainville/L'Eau

- Co-organisation de l'évènement et prospection sur l'ensemble du territoire de la CC3M (voir Promotion des métiers).

4 actions phares

PING DATING

En association avec le club de tennis de table de Lunéville (ALTT)

Rencontres jeunes/employeurs sous la forme de matchs de 5 minutes.

13 entreprises du territoire présentes.
64 jeunes présents.



Les Rendez-vous des métiers de la Santé et des Services à la personne

En partenariat avec les partenaires de l'insertion :

Découverte des métiers et des formations dans le domaine (petite enfance, service aux personnes et santé).

Partie job-dating :

26 entreprises présentes.
89 jeunes présents.



Journée découverte des métiers de l'industrie

En partenariat avec le GRETA, le Département de Meurthe-et-Moselle et France Travail.

Visite de l'entreprise Hydroeduc et de VB Services.
Visite des plateaux techniques au Lycée Boutet de Monvel.

2 entreprises présentes
10 jeunes ont participé



CHASSE TON TAFF à Baccarat

En partenariat avec Partego et la Mairie de Baccarat.

Prospection entreprises sur la Communauté de Communes de Lunéville à Baccarat (autour de Baccarat).

Rencontres demandeurs d'emploi/employeurs sous la forme de mises en situation ludique.

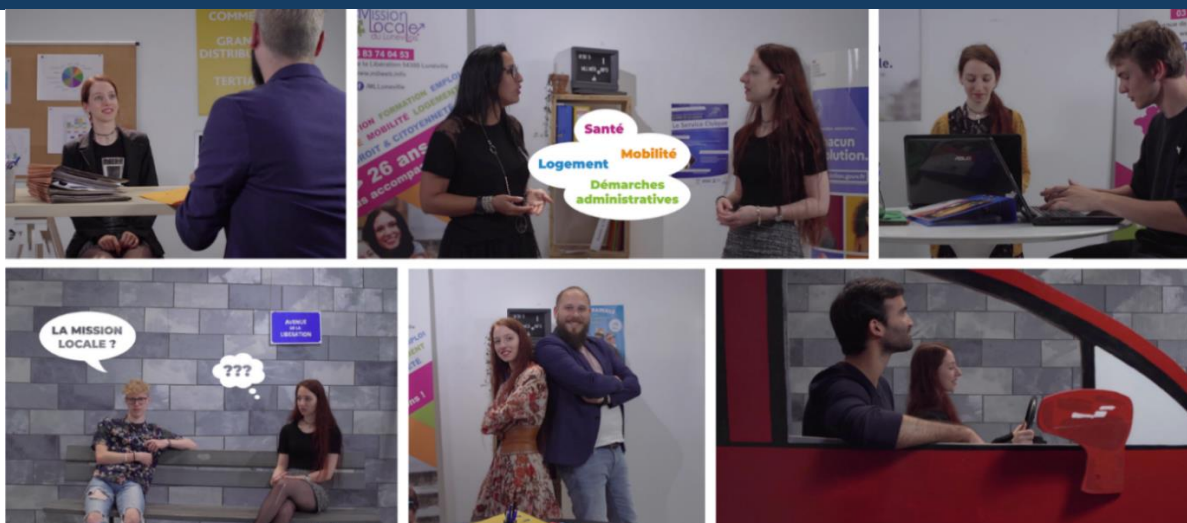
21 entreprises du territoire bacchamois et de territoires limitrophes présentes.
120 personnes présentes.



UN PARTENARIAT RICHE ET EFFICACE :

Les partenaires sont nombreux → Partego, ALTT Lunéville, les entreprises du territoire Lunévillois ou de territoires limitrophes, les agences intérimaires, la CCI, la Chambre des Métiers, les CFA, les groupements d'employeurs (GEIQ BTP, Propreté et Industrie), les organismes de formation, les OPCO et les partenaires institutionnels comme France Travail, Cap Emploi, le PLIE du Grand Nancy et du Lunévillois, le SESIT du CD54, le CIO, la DDETS, la Région Grand Est, le 53^{ème} Régiment de Transmissions de Lunéville et AKTO opérateur des compétences des branches professionnels des services.

PARTENARIAT RENFORCE AVEC FRANCE TRAVAIL ET LA COTRAITANCE → 472 jeunes suivis



Images extraites de la vidéo diffusée lors de l'accueil de nouveaux jeunes arrivants en cotraitance

Pôle Emploi devient France Travail au 1^{er} janvier 2024 et la convention qui nous lie est prolongée sur l'ensemble de l'année 2024. Elle se traduit par le projet local de coopération et repose sur la complémentarité et les savoir-faire respectifs. Ce partenariat a dû s'articuler de façon plus précise en 2024 car les 2 structures sont toutes deux porteuses de dispositifs d'accompagnement intensif jeunes. Les jeunes qualifiés et les plus proches de l'emploi sont plutôt accompagnés par France Travail. Les jeunes de moins de 18 ans et ceux rencontrant des difficultés particulières restent accompagnés par la Mission Locale du Lunévillois.

Des actions communes en direction des entreprises et/ou de la promotion des métiers sont menées conjointement. Les offres d'emploi sont partagées.

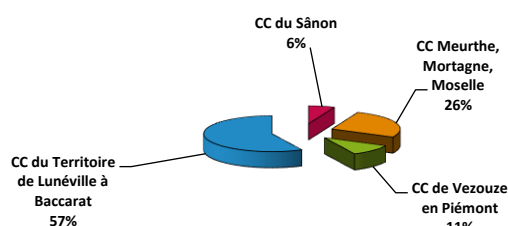
Cette année, France Travail a confié à la Mission Locale du Lunévillois l'accompagnement de 194 nouveaux jeunes demandeurs d'emploi dans le cadre du **Parcours Personnalisé d'Accès à l'Emploi** (avec un objectif minimum de 165 nouvelles entrées).

Au total, en 2024, **472 jeunes ont été suivis** (contre 440 jeunes en 2023) dans le cadre de la cotraitance.

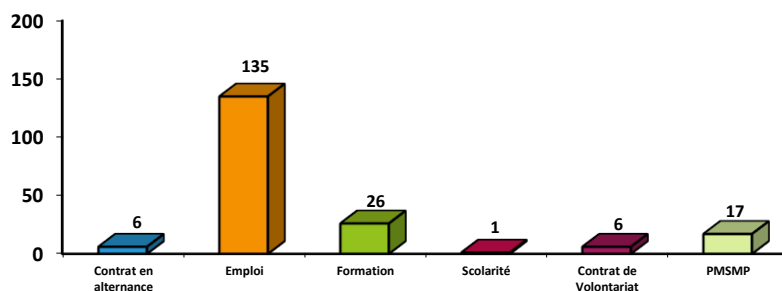
L'année 2024 a été marquée, pour les équipes, par la préparation de l'entrée en vigueur de **la Loi Plein Emploi**. Un plan d'action nationale en plusieurs étapes a été appliqué afin de faciliter, entre autres choses, l'interconnexion entre les systèmes d'information informatique.

L'un des objectifs était l'inscription sur les listes des demandeurs d'emploi de France Travail, de quasiment l'ensemble des jeunes accompagnés en Mission Locale. Ainsi tous, les jeunes ont été contactés afin de donner leur accord par écrit.

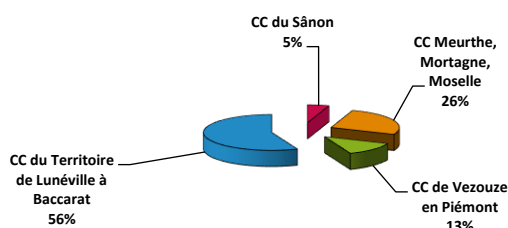
Entrées PPAE par Communauté de Communes



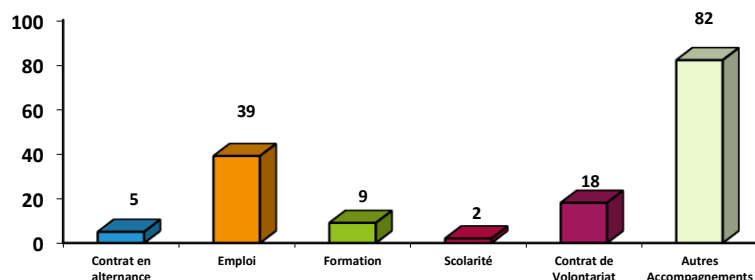
Situations démarrées des jeunes pendant le dispositif



Suivis PPAE par Communauté de Communes



Situations à la sortie des jeunes pendant l'année



Dans le cadre d'une convention signée avec le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, la Mission Locale du Lunévillois assure un accompagnement socio-professionnel des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA).

À ce titre, les jeunes peuvent intégrer le dispositif PACEA (Parcours d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et/ou le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ), ces dispositifs tenant lieu de contrat d'insertion conformément à la législation en vigueur. La signature du PACEA formalise l'engagement du bénéficiaire et établit la Mission Locale comme référent unique de son parcours.

Du 1er janvier au 31 décembre 2024 :

En 2024, **129 jeunes bénéficiaires du RSA** (contre 125 en 2023) ont été suivis régulièrement, tant au siège de la Mission Locale à Lunéville qu'au sein des permanences réparties sur l'ensemble du territoire du Pays Lunévillois, dans le cadre de la convention avec le Conseil Départemental. Ces rencontres ont permis de renforcer le suivi individualisé et d'assurer un accompagnement personnalisé tout au long de l'année.

Comme chaque année, des difficultés liées à la mobilité ont été identifiées. De nombreux jeunes ont fait part de leurs obstacles à se rendre aux rendez-vous, notamment en raison de l'éloignement géographique et de l'insuffisance des transports publics dans certaines zones. Bien que des solutions telles que le covoiturage ou le transport à la demande soient proposées, elles restent largement sous-utilisées pour les déplacements professionnels ou administratifs. En outre, une réticence psychologique persiste face aux lieux inconnus, ce qui freine leur engagement dans le parcours d'insertion. Le manque de confiance en soi, souvent renforcé par des échecs passés et un sentiment d'exclusion, complique leur implication. La complexité des démarches administratives et l'accumulation d'obligations ajoutent à cette difficulté, d'autant plus lorsque les jeunes se trouvent confrontés à des problèmes immédiats tels que la précarité financière ou des enjeux familiaux. Ces multiples freins créent un environnement où l'engagement dans un parcours d'insertion devient un véritable défi.

Nous avons accompagné **70 femmes et 59 hommes en 2024**, contre 72 femmes et 53 hommes en 2023. Parmi eux :

- 23 jeunes proviennent des Quartiers de Priorité de la Ville (QPV),
- 32 de Zones de Revitalisation Rurale (ZRR).

En termes de mobilité, 56 jeunes possèdent le permis de conduire, soit 43 % du total. **31 % possèdent une voiture.**

Concernant leur situation familiale, **65 % des jeunes sont célibataires**, dont 48 % sont des familles monoparentales. Les 35 % restants sont en couple, et parmi eux, **78 % ont au moins un enfant**. Les difficultés d'accès aux modes de garde demeurent un frein majeur à leur insertion sociale et professionnelle.

Sur le plan du logement, **77 jeunes vivent de manière autonome** et gèrent donc l'ensemble des problématiques liées à l'occupation d'un logement. 13 jeunes sont en hébergement temporaire (chez des amis ou de la famille), ce qui rend leur situation précaire, tandis que 39 vivent encore chez leurs parents.

Enfin, une grande majorité des jeunes accompagnés aura besoin d'un parcours de formation pour faciliter leur insertion professionnelle. En effet, **45 % d'entre eux sont sans diplôme**, avec un niveau inférieur au CAP, 50 % détiennent un diplôme de type CAP à Baccalauréat, et seulement 5 % possèdent un diplôme de niveau supérieur.

En 2024, 86 jeunes bénéficiaires du RSA ont eu au moins une expérience professionnelle, tandis que 16 ont suivi une formation, marquant ainsi une première étape vers une insertion durable. 16 autres ont bénéficié d'une période d'immersion en entreprise.

Par ailleurs, **85 jeunes bénéficiaires du RSA** ont quitté ce dispositif d'accompagnement spécifique :

- 28 jeunes ont trouvé un emploi ou une formation,
- 8 ont quitté le dispositif en raison de l'augmentation de leurs ressources, grâce à l'activité professionnelle de leur conjoint,
- Enfin, 10 jeunes ont été réorientés vers les services départementaux pour bénéficier d'un accompagnement mieux adapté à leur situation.

En conclusion, bien que des progrès aient été réalisés en termes d'expérience professionnelle et de formation, les jeunes bénéficiaires du RSA continuent de faire face à de nombreux obstacles dans leur parcours d'insertion.

Toutefois, les résultats obtenus, tels que les sorties vers l'emploi et les périodes d'immersion, montrent l'efficacité de l'accompagnement personnalisé de la Mission Locale. Ces chiffres soulignent l'engagement des jeunes et l'importance de maintenir un suivi individualisé pour favoriser une insertion durable.

En 2024, l'action santé "**Jeunes Acteurs de leur Santé**" contribue à l'amélioration de la santé globale des jeunes accompagnés par la Mission Locale du Lunévillois ainsi qu'au renforcement de leurs compétences psychosociales (santé globale au sens de l'OMS → bien-être physique, psychiquement social). Elle permet ainsi de renforcer leur insertion sociale et professionnelle par une meilleure prise en compte de leur santé. Grâce au financement de de l'ETAT (Agence Régionale de Santé et de l'ANCT crédits Politique de la Ville de Lunéville), et de la Région Grand Est (dans le cadre du financement fonctionnement de la Mission Locale) et à la collaboration étroite avec nos partenaires santé, la Mission Locale du Lunévillois peut continuer à mener des ateliers diversifiés dans le domaine de la santé pour répondre aux besoins de son public. En 2024, **342 jeunes du territoire Lunévillois en ont bénéficié** (2023 = 361), **225 jeunes** (2023 = 222) ont participé à une ou plusieurs actions collectives (2022 = 241), **266 jeunes** ont été accompagnés pour une problématique d'accès aux droits et aux soins (2022 = 274). Parmi ces jeunes 163 jeunes de Lunéville dont 55 QPV (contre 62 l'an dernier).



Plusieurs objectifs :

I) Renforcer le recours à l'offre de service psychologique proposée au sein et hors de la Mission Locale

Collaboration et orientation avec le Centre Médico Psychologique de Lunéville	50 jeunes
Atelier d'orientation spécifique santé mentale	9 jeunes
Suivi spécifique par une psychologue privée	6 jeunes

II) Renforcer l'utilisation et l'accès à l'offre de service santé de droit commun

Préparation et Accompagnement aux Jeunes aux Bilans de Santé (Centre Médecine Préventive)	189 jeunes
Intervention des médecins du Centre Médecine Préventive	36 jeunes
Modules Accès aux droits (par la référente santé de la Mission Locale)	146 jeunes
Accompagnement Santé Individuel accès aux droits et aux soins (par le référent santé de la Mission Locale)	266 jeunes dont 55 résidant en QPV

III) Renforcer les comportements favorables à la santé

Mois sans Tabac (demi-journée proposée par ADDICTION FRANCE)	8 jeunes
Initiations aux Activités Sportives animées par UFOLEP (Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique) de Lunéville et ALTT (Animation Lunévilloise de Tennis de Table)	144 jeunes
Actions Jeux Vidéo/Hygiène de Vie (Sommeil) (coanimées avec la Médiathèque L'Orangerie de la CCTLB)	90 jeunes
Ateliers Santé Sexuelle (animée par le Service Santé Sexuel de l'Hôpital de Lunéville)	120 jeunes
Actions de Prévention Conduites Addictives (animées par la Police Nationale)	146 jeunes
Distribution kits hygiène avec préservatifs et serviettes hygiéniques (financement FAJ)	6 kits d'hygiène distribués

Sur le territoire, la Mission Locale participe aux instances du Contrat Local de Santé du Lunévillois et aux actions du Contrat Local de Santé Mentale.

Les aides du Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) sont accordées aux jeunes de 18 à 25 ans, français ou étrangers en situation de séjour régulier en France, qui connaissent des difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle.

En 2024, le fonds est abondé par le **Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle pour un montant de 29 800 € par an**. La Mission Locale assure la gestion administrative et financière du Fonds. Elle est également le principal prescripteur de ces aides pour les jeunes.

182 aides ont été accordées pour un montant global de **29 065 €** sur l'enveloppe 2024 (y compris frais de gestion).

1 - LES AIDES INDIVIDUELLES → 24 aides accordées (contre 13 l'an dernier)

24 aides individuelles ont été accordées pour un montant de **6 024.80 €**.

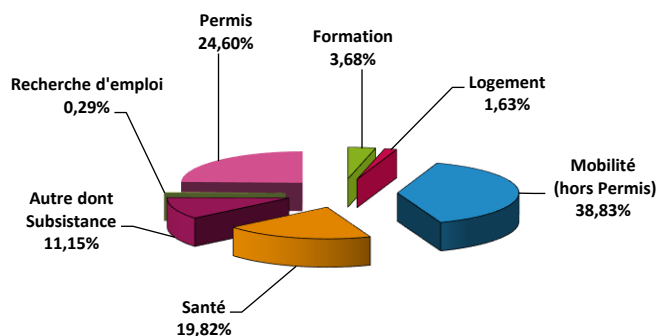
2 - LES AIDES AUX ACTIONS COLLECTIVES → 164 aides aux jeunes ont pu être attribuées (158 sur fonds 2024 - 6 sur fonds 2023)

Le montant des aides collectives représente **76.9 %** du montant des aides allouées.

5 actions collectives ont été financées pour un montant de **2 060.98 €**.

Actions collectives 2024	Nombre d'aides	Montants accordés en 2024	Typologie
"Régie de transport"	74	2 730.46 €	Enveloppe financière permettant d'accorder aux jeunes des aides financières de moins de 50 € pour des déplacements et des frais de repas liés à l'insertion.
"Atout Mobilité"	47	5 714.60 €	Enveloppe financière permettant d'accorder aux jeunes des aides de plus de 50 € pour des déplacements et des frais de repas liés à l'insertion.
"Atout Permis"	11	6 416.80 €	Enveloppe financière permettant d'accorder des aides financières au permis. La Mission Locale assure l'accompagnement et le suivi en partenariat et en lien étroit avec toutes les auto-écoles du territoire (voir résultats sur l'article Mobilité).
Kits hygiène	6	sur l'enveloppe 2023)	Kits hygiène.
Action "Image de Soi"	26	4 921 €	3 ateliers se sont déroulés. Un atelier dure 2 jours Une professionnelle conseille les jeunes sur leur image, les coiffe et maquille les filles. Elle les aide à choisir des vêtements pour un entretien professionnel - chaque jeune reçoit la somme de 80 € pour ses achats.
Atelier "Communication"	6	278.12 €	1 atelier d'improvisation théâtrale autour des savoir-être.

3 - REPARTITION DES MONTANTS ALLOUES PAR FINALITE. (demandes individuelles et collectives)



OBLIGATION DE FORMATION DES JEUNES DE MOINS DE 18 ANS



"À partir de la rentrée 2020, afin qu'aucun jeune ne soit laissé dans une situation où il ne serait ni en études, ni en formation, ni en emploi, l'obligation de se former est prolongée jusqu'à l'âge de 18 ans. Une des mesures clé de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, l'obligation de formation permet de repérer et d'amener vers un parcours d'accompagnement ou de formation les jeunes en risque d'exclusion".

*La Loi N° 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance et le Décret n° 2020-978 du 5 août 2020 relatif à l'Obligation de Formation des jeunes de seize à dix-huit ans précise les modalités de mise en œuvre de cette obligation **en précisant que le contrôle du respect de l'Obligation de Formation est confié aux Missions Locales.***

En 2024, 341 jeunes ont été identifiés comme ne remplissant pas l'Obligation de Formation, dont 88 % sans diplôme. Parmi eux, 277 jeunes ont été contactés par la Mission Locale, soit 81 % du total.

Les jeunes contactés ne sont pas tous sans solution et, s'ils le sont, la Mission Locale leur propose un accompagnement personnalisé et adapté. Par ailleurs, 19 jeunes n'ayant pu être joints par la Mission Locale ont été signalés au Conseil Départemental 54 qui prend le relai et met tout en œuvre pour entrer en contact avec eux.

La Mission Locale du Lunévillois assure une veille continue pour l'ensemble des jeunes mineurs suivis, garantissant ainsi la dynamique de leurs parcours d'insertion, et s'assurant qu'aucun jeune ne soit laissé à l'écart de son cheminement vers l'autonomie et l'insertion professionnelle.

Concernant la PSAD (Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs), coanimée par la Mission Locale et le Centre d'Information et d'Orientation (CIO), aucune réunion n'a eu lieu en 2024 en raison de l'attente de la nomination du référent territorial de la Région Grand Est.

Enfin, la Mission Locale participe activement aux réunions avec les services de lutte contre le décrochage scolaire et celles organisées dans le cadre du dispositif Réussite Educative, afin de maintenir un partenariat dynamique et favoriser la transmission d'informations pour lutter contre l'isolement des jeunes décrocheurs et l'inertie dans leur parcours.

Les outils :

-Parcours Aménagé de Formation Initiale-Tous Droits Ouverts (PAFI-TDO) vise à offrir une solution personnalisée aux élèves en risque de décrochage pour construire un parcours sur mesure : nous n'avons pas eu de jeunes concernés.

- Ambition Emploi est un dispositif qui vise à sécuriser l'accès à l'emploi ou à une poursuite d'études pour tous les élèves venant d'achever leur cycle de formation au lycée professionnel en s'appuyant sur l'accompagnement de la Mission Locale : nous n'avons pas eu de jeunes concernés.

- Promo 16-18 ans dispositif mis en place par l'AFPA à la demande de la Mission Locale.

Ce programme de 4 mois a pour objectif de redonner confiance aux participants, de les remobiliser et de leur montrer que d'autres voies sont possibles. *Ce dispositif allie un travail sur les compétences, une découverte des métiers et un accompagnement social, sportif et culturel. Il est fait pour aider les jeunes à prendre conscience qu'ils sont acteurs de leur parcours.*

En 2024, l'AFPA ayant eu une baisse de financement sur ce dispositif n'a pu proposer qu'une seule session (contre trois l'an dernier).

7 jeunes y ont participé

- 1 jeune a poursuivi son parcours au SMV (Service Militaire Volontaire),
- 1 s'est engagé en Service Civique,
- 1 a déménagé hors du Lunévillois,
- Les 4 autres continuent de travailler sur leur projet avec l'accompagnement de la Mission Locale.

Le manque de mobilité des jeunes suivis par la Mission Locale reste un des principaux freins à l'emploi. **71,6 % des jeunes accueillis ne possèdent pas le permis B.**

Les conseillers CEJ animent également, mensuellement, un atelier collectif sur cette thématique auprès de jeunes inscrits en CEJ. Ils informent et sensibilisent les jeunes sur les différents moyens de transport en commun et les cartes de réduction. Ils abordent aussi les différentes solutions de covoiturage et réalisent des simulations de trajets

→ **19 jeunes ont participé à ces ateliers en 2024.**

Une conseillère propose un second atelier autour de la mobilité afin d'aborder la sécurité routière et le code de la route. Elle présente les simulateurs de conduite et les différents sites pour s'entraîner au code de la route en ligne

→ **14 jeunes ont participé à ces ateliers en 2024.**

Les différentes aides aux déplacements (hors permis)

-L'Allocation PACEA -financée par l'Etat- (*voir article PACEA*), peut être sollicitée pour financer les déplacements dans le cadre d'une entrée en formation, en emploi, sur un dispositif en attendant une allocation ou une rémunération ou pour financer une partie du permis de conduire.

-L'allocation CEJ -octroyée par l'Etat- facilite grandement les démarches d'insertion des jeunes en CEJ notamment ; c'est un levier indispensable pour la mobilité.

-Le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) → 134 aides

-financé par le Conseil Départemental de Meurthe- et -Moselle- il peut être sollicité pour aider au paiement de frais de transport pour accéder à l'emploi ou à une formation lorsque tous les autres dispositifs ont été étudiés.

-Les billets emploi formation → 10 billets financés par la Région Grand Est ont été octroyés.

Les aides au permis de conduire

Les conseillers incitent les jeunes qu'ils accompagnent à passer leur permis surtout s'ils perçoivent une allocation. Ils les orientent toujours, dans un premier temps, vers les aides au permis du droit commun.

Des actions spécifiques sont également mises en place par la Mission Locale :

■ **Atout Permis → 11 jeunes.** En 2024, financée par le Fonds d'Aide aux Jeunes, cette action de préparation et de suivi au permis de conduire a pour objectif de permettre aux jeunes de terminer la préparation du permis dans un délai restreint grâce au financement d'heures de conduite et à un suivi auprès des auto-écoles.

2 jeunes ont obtenu leur permis, les 9 autres personnes vont le passer très prochainement.

■ **Auto-école Jaune Vert (partenariat) →** L'auto-école propose un tarif préférentiel pour tous les jeunes inscrits dans un parcours d'accompagnement à la Mission Locale du Lunévillois.

■ **Bourse au permis de conduire**

-financée par la Ville de Lunéville-

→ **11 jeunes**

En 2024, l'action a permis à 11 jeunes Lunévillois de bénéficier d'une bourse de 500 € pour préparer leur permis de conduire. Les jeunes étaient inscrits dans un parcours d'insertion professionnelle et ont, en contrepartie, effectué une mission écocitoyenne en participant au désherbage manuel des parterres de la Ville de Lunéville. Cette action entre dans le cadre de la volonté de la Ville d'éviter l'utilisation de désherbants chimiques et ainsi conserver sa quatrième fleur au concours Villes et Villages Fleuris. La Mission Locale a assuré la gestion de l'action et le suivi des jeunes en auto-école. L'action s'est très bien déroulée et **nous avons déjà versé 3 bourses au permis.**



→ **Les Allocations PACEA ou CEJ peuvent également permettre de financer le permis de conduire.**

■ **Simulateurs de conduite**

→ **158 jeunes dont 45 jeunes en 2024.**

Depuis le mois d'avril 2022, la Mission Locale du Lunévillois a acquis 2 simulateurs de conduite. Des ateliers animés deux fois par mois ont permis aux jeunes de :

- démystifier la conduite et enlever les appréhensions qu'ils pouvaient avoir avant de s'engager dans le permis de conduire.

- d'être plus performants lors des leçons de conduite par l'acquisition d'automatismes, de bons réflexes et de postures de la conduite automobile lorsqu'ils s'étaient engagés dans le permis.



La Mission Locale participe, également, à l'élaboration et l'évaluation d'actions nouvelles sur le Territoire (outils dans le cadre du PETR, action de soutien au code de l'Association INES Sois Mobile).

LABELLISATION

La mise en œuvre de ce label vise à formaliser le processus d'amélioration continue de la qualité des services aux jeunes au sein des Missions Locales, des Associations Régionales et de l'Union Nationale des Missions Locales, garantir la conformité des prestations délivrées et l'égalité de traitement des demandes.

La démarche poursuit trois objectifs :

- L'identification de **l'action spécifique et innovante** des Missions Locales avec les jeunes et les partenaires des territoires dont les entreprises ;
- La garantie donnée aux financeurs et aux jeunes de **la qualité et de la conformité** de cette pratique partagée par le réseau en s'appuyant sur un référentiel commun ;
- **La valorisation** de cette pratique au sein du réseau national comme auprès des jeunes, des partenaires et des entreprises.

La démarche de conception des référentiels de labellisation a associé :

- Des jeunes et des entreprises afin de prendre en compte dans le référentiel de labellisation leurs attentes et d'évaluer le service rendu ;
- Des partenaires du réseau : Etat, collectivités, représentants du monde économique, acteurs du champ de l'emploi, du social... afin d'intégrer dans la réflexion leurs attentes vis-à-vis du réseau en termes de contribution ou de mise en œuvre des politiques publiques en faveur des jeunes.

Le référentiel de labellisation des Missions Locales :

Le référentiel définit les dispositions à mettre en œuvre pour garantir la qualité du service rendu aux jeunes, aux entreprises et aux partenaires.

Il comprend 5 parties – 35 critères :

- La gouvernance
- Le positionnement et les valeurs de la ML
- L'ancrage territorial et partenarial de la ML
- L'offre de service de la ML
 - Repérer et mobiliser les jeunes
 - Accueillir, informer et orienter les jeunes
 - Accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du parcours des jeunes
 - Appuyer les employeurs dans le recrutement et l'intégration des jeunes
- Le management et le pilotage de l'activité

Le référentiel de labellisation constitue le document de référence pour la mise en œuvre de la démarche d'amélioration continue des ML et pour l'audit de labellisation.

La Mission Locale du Lunévillois s'est inscrite dans cette démarche. Le Conseil d'Administration et les salariés ont contribué et participé au processus de labellisation. **La mobilisation des équipes a largement contribué à la réussite et à l'obtention du label pour la Mission Locale du Lunévillois.**

2 auditeurs (1 chargé de mission qualité et une chargée de mission AFNOR) sont venus sur le site le 11 octobre 2024 et ont évalué et vérifié l'ensemble des pièces. 80 % des critères (28) devaient obtenir par les auditeurs une note de 3 ou 4 pour permettre l'obtention de ce label **et nous sommes fiers d'avoir obtenu 100 % de notes 3 ou 4.** Ainsi, le 18 décembre 2024, la Commission nationale a validé le label pour la Mission Locale du Lunévillois qui est labellisée pour une période de 5 ans.

MERCI A TOUS

2024-2029

LABELISÉE!

ENGAGÉE POUR ET AVEC
LES JEUNES



Attestation de labellisation

La Commission nationale de labellisation réunie le 18.12.2024

a le plaisir de d'attribuer le label du réseau des Missions Locales

à la Mission Locale du Lunévillois

Fait le 18.12.2024 à Paris
et lu par les membres suivants le 18.12.2024

Françoise BARRAUD
Présidente de la Commission
Nationale de Labellisation

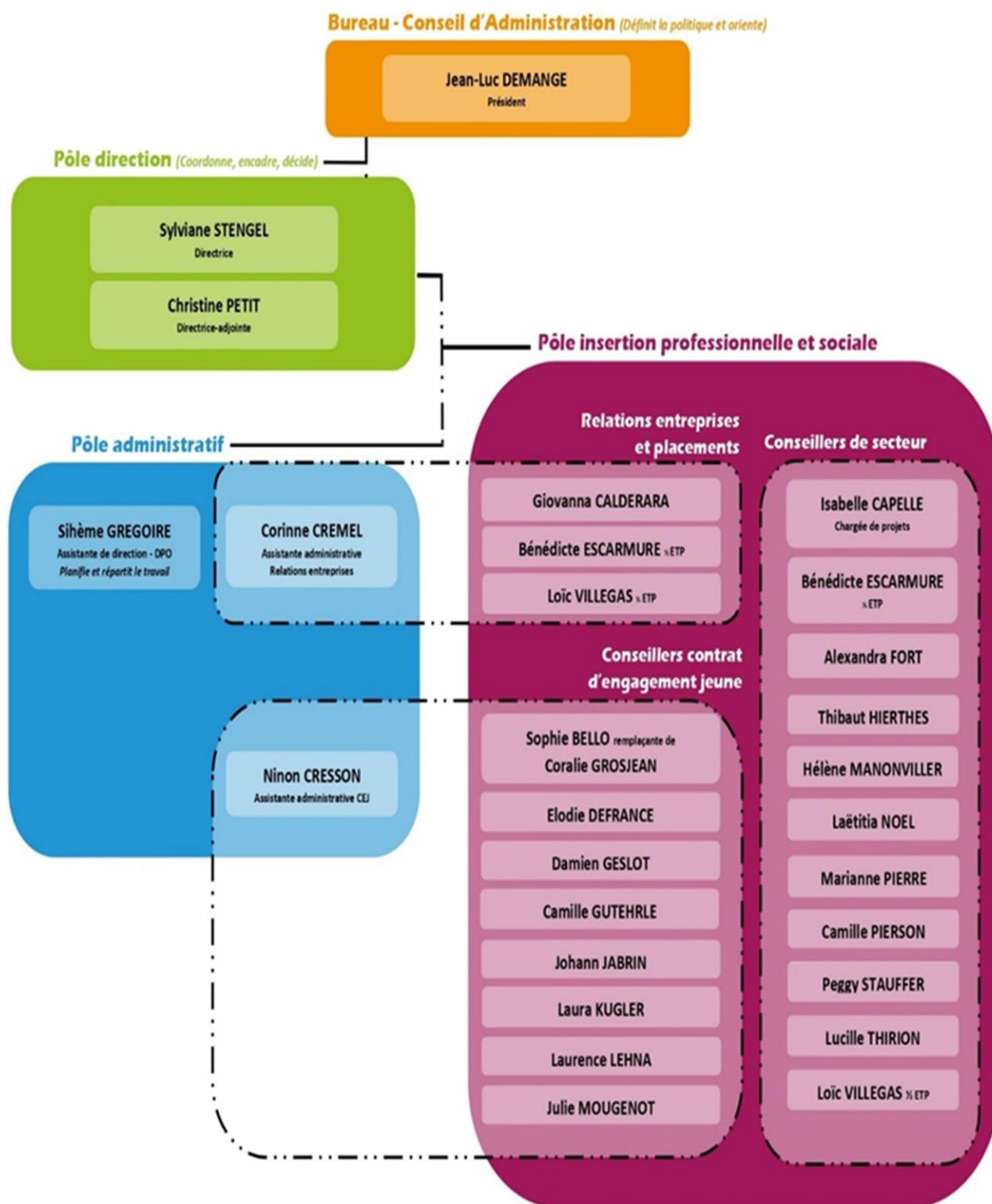
LE LABEL

- respecte les exigences du référentiel de labellisation du réseau des Missions Locales ;
- dispose d'une démarche d'évaluation continue répondant aux attentes des jeunes, des entreprises, des collectivités et de ses partenaires financeurs et opérationnels ;
- porte l'ambition du réseau d'un service public territorial de l'accompagnement global des jeunes vers l'emploi et l'auto-emploi, grâce à la réalité sociale et économique des territoires et à l'écoute des besoins des jeunes ;
- engage à poursuivre leurs actions dans le respect des valeurs et des exigences du label



CONSTRUIRE ENSEMBLE UNE PLACE AVEC ET POUR TOUS LES JEUNES

ORGANIGRAMME DE LA STRUCTURE



LEXIQUE

ADVP	Activation du Développement Vocationnel et Personnel
AGEFIPH	Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées
ALTT	Amicale Lunévilloise de Tennis de Table
ANCT	Agence Nationale de la Cohésion des Territoires
AOA	Accompagnement à l'Orientation Approfondie
ARML	Association Régionale des Missions Locales
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
BAFA	Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur
BRSA / RSA	Bénéficiaire du Revenu Solidarité Active / Revenu de Solidarité Active
CAP EMPLOI	Structure d'accueil pour handicapés
CC	Communautés de Communes
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CEC	Contrat Emploi Compétences
CEJ	Contrat d'Engagement Jeune
CEP	Conseil en Evolution Professionnelle
CIE	Contrat Initiative Emploi (contrat aidé secteur marchand)
CIO	Centre d'Information & d'Orientation
CFA	Centre Formation d'Apprentis
CMP	Centre de Médecine Préventive
CMP	Centre Médico Psychologique
COT	Cellules Opérationnelles Territoriales
CPO	Convention Pluriannuelle d'Objectifs
CRGE	Conseil Régional Grand Est
CTDCO	Comité Territorial de Développement des Compétences et de l'Orientation du Lunévillois
DDETS	Direction Départementale de l'Emploi, du Travail & des Solidarités
DREETS	Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail & des Solidarités
E2C	Ecole de la deuxième Chance
EPIDE	Etablissement pour l'Insertion Dans l'Emploi
ETP	Equivalent Temps Plein
FSE	Fonds Social Européen
FAJ(D)	Fonds d'Aide aux Jeunes (Conseil Départemental 54)
GEIQ	Groupe d'Employeurs Insertion Qualification
IAE	Insertion par l'Activité Economique
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées (ancienne COTOREP)
MLDS	Mission de Lutte Décrochage Scolaire
NEET	Notion Education, Employment or training (ni étudiant, ni employé, ni stagiaire)
OPCO	Organisme Public Collecteur (opérateurs de compétences)
PACE	Parcours d'Acquisition de Compétences en Entreprise (Région Grand Est)
PACEA	Parcours contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi & l'Autonomie
PAIP	Plateforme d'Accompagnement vers l'Intégration de Parcours
PEC	Parcours d'Emploi Compétences
PETR	Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
PMSMP	Période de Mise en Situation Professionnelle
PPAE	Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi
PLIE	Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
PSAD	Plateforme de Suivi & d'Appui aux Décrocheurs
QPV	Quartier Prioritaire de la Ville
RQTH	Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé
SESAME	Sésame vers l'emploi dans le sport et l'animation pour les métiers de l'encadrement
SESIT	Service Economie Solidaire et Insertion Territoriale du Conseil Départemental 54
SMV	Service Militaire Volontaire
SPA	Société Protectrice des Animaux
SSD	Service Social Départemental
UFOLEP	Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique
UIMM	Union des Industries et Métiers de la Métallurgie
ZRR	Zone Rurale à Revitaliser

Niveaux scolaires

Le niveau 1 correspond à la maîtrise des savoirs de base

Le niveau 2 atteste la capacité à effectuer des activités simples et résoudre des problèmes courants à l'aide de règles et d'outils simples en mobilisant des savoir-faire professionnels dans un contexte structuré

Le niveau 3 correspond à l'ancien niveau V (CAP)

Le niveau 4 correspond à l'ancien niveau IV (BAC)

Le niveau 5 correspond à l'ancien niveau III (Bac + 2)

Le niveau 6 correspond à l'ancien niveau II (Licence)

Le niveau 7 correspond au niveau du Master

Le niveau 8 correspond au niveau d'un Doctorat.

LES ACTIONS DE NOTRE ACTIVITE 2024 ONT ETE FINANCEES
PAR LES FINANCEURS CI-DESSOUS :

